

## Prune alors!



### ÉDITORIAL

par G. Jaquenoud

• La nouvelle a été publiée récemment, le Credit Suisse payera une amende de 2,5 milliards de francs pour solder ses malversations au pays de l'Oncle Sam. Ouf! Le soulagement poussé par les milieux financiers et bancaires, qui ne perdront pas les juteux marchés d'Outre-Atlantique. Ouf! Le soulagement également chez nos politiciens qui ne devront pas avaler une nouvelle entorse à nos principes pour sauver une banque «trop grande pour couler». Ouf! Le soulagement enfin, de la part du principal acteur, lequel avait déjà provisionné de quoi payer la prune.

La Direction de la banque? No comment! Oubliée la lamentable prestation de son président devant une commission d'enquête américaine, oubliée sa lâcheté lorsqu'il affirmait ne pas être au courant des agissements de ses subordonnés. De deux choses l'une, ou il les ignorait, ce qui est un signe d'incompétence, ou il savait, ce qui était inévitable lorsqu'on institue un système de bonus lié à des objectifs de rendement.

Les conséquences ne sont pas encore toutes connues. A Berne, le Département des finances se tâte pour savoir s'il va facturer à la banque les frais engagés dans le règlement du conflit fiscal. Mais il est particulièrement choquant d'apprendre que l'amende pourrait être déduite de la déclaration

d'impôt, au titre de «frais commerciaux». Pour la Confédération et les cantons concernés, le manque à gagner devra bien être compensé. Par qui? Par nous tous, chers contribuables. Et les actionnaires? «C'est bien fait pour eux» a déclaré sentencieusement notre voisine. Elle oubliait simplement de se compter parmi ces derniers, car dans les rangs des actionnaires, il y a les «institutionnels», en réalité les caisses de pensions qui ont eu le tort, par facilité souvent, de confier leur gestion à une grande banque. Les assurances enfin, qu'on n'a jamais vu perdre de l'argent, ayant la possibilité de reporter leurs pertes sur les primes.

Commentant ces nouvelles, un copain nous disait vouloir déduire de sa déclaration d'impôt les diverses prunes récoltées sur les routes et les places de stationnement. Il aura tout loisir de savoir que le traitement est différent selon que l'on soit un pendulaire ou une institution financière pour laquelle l'incompétence, la suffisance et le mépris ne sont pas des délits.

Mais en toute chose il faut savoir relativiser. 2,5 milliards ne sont après tout qu'un peu plus de la moitié de ce qu'un riche ressortissant russe a dû verser à son ex-épouse genevoise. Une paille, en regard de ce qu'il a pu économiser en optimisant sa charge fiscale avec l'aide des banquiers du bout du lac!

## MOUDON

Samedi 24 mai

# «Ressat» des Brandons

Le comité d'organisation des Brandons 2014 a convié les bénévoles à son traditionnel «ressat».



Le comité des Brandons gj

• Beaucoup de monde, ce samedi 24 mai dernier, dans la Caserne communale. Dans ses mots de bienvenue, le président Frédéric Monney a dit la reconnaissance de son comité à l'égard de toutes celles et de tous ceux qui ont contribué au succès de la fête. Merci aussi à la Commune de Moudon pour son fidèle soutien

et aux habitants de la cité pour leur participation et leur bienveillant sourire. Pour sa part, la Moudelmouzik a assuré le fond sonore, ravivant les moments d'un carnaval réussi, en dépit de conditions météorologiques peu favorables.

[G. Jaquenoud]



La Moudelmouzik était là! gj

## Réclame

à la source de votre bien-être

# PHARMACIE

## M • U D O N N O I S E

PHARMACIE – PARFUMERIE – DROGUERIE  
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 021 905 94 10 - Fax 021 905 94 11

Durant tout le mois de mai, profitez du

# -20%

sur les comprimés anti-allergique  
CeTeco Sandoz et Lorado Pollen Sandoz

# -15%

le vendredi 6 juin  
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

## Réclame

### Marbrerie de Moudon

La pierre est mémoire  
La pierre rend hommage

Ch. du Devin 13  
1510 MOUDON  
021 905 19 89

PERMANENCE  
**POMPES FUNÈBRES**

Générales SA  
Edmond Pittet  
Dominique Ballif  
Moudon - Lucens  
021 905 12 00  
Pompes Funèbres St-Laurent SA  
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES  
www.pfg.ch